

## SOUS-THÈME N°2

# LES PROBLÉMATIQUES POSÉES PAR LES SYSTÈMES DE RETRAITE : LES CONDITIONS D'ÉQUILIBRE ACTUARIEL ET LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

Présenté par Messieurs **Denis CHEMILLIER-GENDREAU, Président de FINACTU**  
**Thibaut Gauthier, Consultant/FINACTU**

Ce deuxième sous-thème de la première plénière a été présenté par le Cabinet FINACTU, précisément par Denis CHEMILLIER-GENDREAU, Président de FINACTU et Thibaut Gauthier, Consultant/FINACTU. Les deux conférenciers ont, à travers leur présentation, apporté des ébauches de solutions à deux problématiques pertinentes que sont la soutenabilité à moyen et long termes des régimes de retraite et les réformes pour assurer l'avenir.

Sur la première problématique, les conférenciers ont fait plusieurs constats. Le premier révèle que les systèmes de retraites dans la zone ont de nombreuses similitudes fondamentales. Ils sont, en effet, tous quasiment identiques et hérités de la colonisation. Le second constat traduit des divergences paramétriques marquées dues aux réalités conjoncturelles de chaque pays. On peut citer des écarts significatifs au niveau des paramètres clés que sont le taux de cotisation et le taux d'annuité, mais également pour d'autres paramètres non moins importants tels que l'âge de départ à la retraite, la base salariale de calcul de la pension, le paramètre de revalorisation des pensions.

S'interrogeant sur l'avenir des régimes de retraites, les conférenciers ont indiqué que la retraite nécessite une « vision » sur plusieurs décennies et de se prémunir contre les risques démographiques et économiques. Il est donc important d'avoir une vision prospective des régimes pour juger de la santé réelle des caisses.

Pour les conférenciers, aucune caisse de la zone CIPRES n'échappe à un avenir sombre. Elles doivent donc opérer des audits actuariels qui permettent d'anticiper les difficultés à venir des régimes de retraites. Et pour cause, la santé d'une Caisse ne se mesure pas à sa situation financière actuelle. En effet, les Africains de plus de 60 ans sont 40 millions aujourd'hui mais seront 200 millions en 2050 alors que seulement 5 % des actifs cotisent. Ainsi, le déséquilibre cotisants/retraités devient de plus en plus prononcé car une réalité commune s'impose. Il s'agit d'une augmentation rapide du nombre de bénéficiaires impulsée par la croissance soutenue des ayants-droits et un secteur informel grandissant. Cela parce que les pyramides des âges de nos caisses s'inversent avec la contraction de la population

cotisante et l'augmentation du nombre de bénéficiaires, mais aussi parce que l'économie informelle absorbe de plus en plus de monde entraînant une contraction de la population cotisante, mais encore l'espérance de vie de nos retraités augmente et avec elle également le nombre de bénéficiaires.

Selon les conférenciers, des études révèlent qu'en moyenne, on verse des pensions à nos retraités pendant 9 ans de plus qu'au moment de la création des régimes. Par exemple, au Togo, les projections du dernier audit réalisé par FINACTU donnent entre 2014 et 2050 une hausse du nombre de cotisants de 48%, face à une hausse de 78% des retraités.

En Côte d'Ivoire, avant la réforme, entre 2007 et 2011 (4 ans seulement), les pensions ont augmenté de 39% pendant que les cotisations retraites n'augmentaient que de 19%.

Mais de l'avis des conférenciers, les problèmes tiennent d'abord à un mauvais paramétrage de nos régimes. En effet, aux vues des taux pratiqués, des conditions appliquées pour le versement des prestations, il est à se demander si les caisses sont trop généreuses dans les prestations ? Ou pas assez exigeantes dans les cotisations ?

C'est pourquoi, ils préconisent de réformer les paramètres du régime afin d'augmenter le délai de récupération et le rapprocher de l'espérance de vie des populations. Il faut donc augmenter les taux de cotisation et réduire les taux d'annuité. Augmenter l'âge de départ en retraite, augmenter les taux de décote des retraites anticipées, revoir le salaire de référence de calcul des pensions, élargir les assiettes de cotisations, revoir les paramètres de revalorisation des pensions, réduire les prestations connexes et bonifications. Les conférenciers proposent également, en plus des paramètres du régime, d'étendre la couverture à de nouvelles populations, aujourd'hui non couvertes car la protection sociale pour tous peut se révéler être une vraie bouffée d'oxygène pour les caisses ; l'affiliation de ces populations (informelles, non-salariées) permettrait de ré-inverser les pyramides des âges internes aux Caisses.

Enfin, les conférenciers proposent de compenser la baisse du niveau des pensions par des régimes complémentaires.